

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.



**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 » — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin, Poste.  
9 — 04 — — Omnibus.  
4 — 13 — — soir, Express.  
7 — 11 — — Omnibus.

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.**

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).  
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.  
9 — 50 — — Express.  
5 — 47 — — soir, Omnibus.  
9 — 59 — — Poste.

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . . 20 c. la ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR, AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Voici le résumé des nouvelles de New-York que nous apporte le *Times* de Londres :

Les résultats connus ne laissent aucun doute sur la réélection du président Lincoln ; il a eu dans le collège électoral 148 voix contre 65. Les collèges électoraux de New-York, New-Jersey, Kentucky, Missouri, ont donné des majorités démocratiques.

Le parti républicain a gagné plusieurs voix au congrès.

Des officiers fédéraux de Chattanooga annoncent qu'Atlanta a été évacuée et brûlée par Sherman. Ce dernier marcherait par la Géorgie sur Charleston (Caroline du Sud).

Les journaux confédérés annoncent que le général Lee se trouve maintenant, pour la première fois, à la tête de forces égales en nombre à celles dont dispose le général Grant. On s'attend à le voir prendre l'offensive.

Sherman est à Middleton ; un grand nombre de ses chevaux sont morts de faim, toutes ses tentatives pour se procurer du fourrage ayant été déjouées par Moddy, qui est parvenu à enlever un grand nombre de détachements et de convois qui cherchaient du fourrage.

Les journaux confédérés annoncent que Plymouth a été repris par les fédéraux.

Le 3, Forrest a pris Johnsonville, dans le Tennessee, avec 5 canonniers, 8 transports et toutes les munitions des fédéraux.

Un télégramme analyse ainsi le discours prononcé par M. Jefferson Davis, en ouvrant le congrès de Richmond.

M. Davis déclare que la paix est impossible sans l'indépendance du Sud. Il ne désire pas une intervention étrangère, mais il attend la reconnaissance du Sud comme un acte de justice. Il recommande au gouvernement d'acheter les esclaves qu'il emploie et de ne pas faire de conscription. M. Davis demande aussi que le nombre des esclaves employés par le gouvernement soit élevé à 40,000. Le discours désapprouve la conscription générale et l'armement des esclaves, excepté dans le cas de dernière extrémité.

A ces informations, transmises de Londres, nous ajoutons celles qui nous parviennent directement de nos correspondants particuliers.

A Washington, le bruit que Sherman s'était mis en route pour Charleston ne rencontrait que des incrédules.

L'armée de Sherman est réduite au dénuement le plus absolu et, partant, hors d'état de faire une marche de trois cents milles.

A New-York, le général Mac-Clellan a obtenu 58,000 voix de majorité.

Les journaux officiels laissent entrevoir que le gouvernement de Washington accordera satisfaction au Brésil pour l'affaire de la Florida.

Un révolte a éclaté à Miako contre le souverain spirituel du Japon. Les prêtres, mécontents de leur pontife, l'avaient enfermé dans le temple où ils lui rendent hommage ordinairement, et avaient poussé contre lui une partie des troupes qui composent sa garde d'honneur. Le mikado a fini par accepter les condi-

tions qui lui étaient imposées, et tout est rentré dans l'ordre.

Depuis quatre mois, le tribunal d'Etat de Berlin consacre régulièrement trois audiences par semaine à un procès dont l'origine remonte à la dernière insurrection polonaise. Plus de 150 Polonais du duché de Posen sont accusés de conspiration contre le gouvernement prussien.

L'audition des témoins est terminée. Le procureur général a prononcé son réquisitoire. Il a requis la peine de mort contre douze accusés contumaces : Dzialinski, Guttry, Wolniczewich, Kraczewski, Taczanowski, Zukrzierbski, Raderki, Zutemski, Janaczewski, Jagazewicz, Zukoszewski, et contre un des accusés présents, Kosiniki.

On lit dans le *Moniteur* :

Le maréchal ministre de la guerre a reçu du gouverneur général de l'Algérie des nouvelles datées du 15 et du 17 de ce mois, qui se résument ainsi qu'il suit :

Le général Jusuf était, le 4 novembre, au cœur du Djebel-Amour ; toutes les tribus et tous les ksours de cette montagne avaient fait acte de soumission et étaient rentrés dans le devoir, à l'exception de quelques individualités trop compromises pour espérer notre pardon. L'agha Eddin, qui marchait dans nos rangs depuis Djelfa, avait été réinstallé chez lui et rétabli dans son autorité ; il s'occupe de réorganiser et de reconstituer le pays.

Rentré à Laghouat pour s'y ravitailler, le général Jusuf a reçu le 10 novembre la sou-

mission des Abaziz, fraction importante des Ouled-Nail.

Depuis lors de nouvelles soumissions ont eu lieu : informé des bonnes dispositions où se trouvaient les populations dissidentes de la province d'Alger, cet officier général s'est porté le 11 à Ksar-el-Aïran, à 30 kilomètres environ à l'est de Laghouat ; là il a vu venir à son camp les Ouled-Nail, les Larbâa, les Ouled-Moktar et quelques autres tribus demandant à se réinstaller sur leurs territoires ; elles sont en route pour s'y rendre, et le général est resté à Ksar-el-Aïran pour protéger leur marche contre les agressions possibles de Si-Mohammed.

Une colonne légère, détachée sous les ordres du colonel Marguerite, est partie le 15 de Ksar-el-Aïran pour Aïn-Madhi, avec mission d'opérer dans la vallée de l'Oued-Zergoun, de concert avec le général Deligny.

Le général Martineau, venant de Brezina, était arrivé le 11 à Aïn-Madhi et faisait connaître, à cette date, que les Haras étaient en marche sur Tadjerouna pour venir solliciter l'aman.

Toutes ces tribus qui viennent maintenant se soumettre sont dans la plus grande misère par suite des déplacements continus qu'elles ont eues à subir pour se dérober à nos colonnes.

Le général Deligny, commandant la province d'Oran, parti de Kreider le 7 avec des approvisionnements considérables, était le 11 à Geryville, se dirigeant sur Aïn-bou-Beker et Mekenza. Il comptait arriver le 16 à Aïn-Madhir, point de concentration assigné, comme on le sait, par le gouverneur général,

**FEUILLETON.**

## LA DYNASTIE DES FOUCHARD.

Père et mère honoreras...

I.

Lorsque, venant de Tours par la route de la Loire, on arrive à Blois, on a devant soi la principale partie de la ville pittoresquement étagée ; à droite, la Loire ; au-delà, une plaine couverte de riches cultures et qui s'étend jusqu'aux pentes très-adoucies d'un long coteau orné, çà et là, de belles maisons blanches ; enfin l'horizon est fermé par un rideau de verdure sombre : c'est la forêt de Russy. Traversez Blois, suivez la même route, devenue celle d'Orléans, et vous retrouvez, toujours à droite, la Loire, puis la plaine verdoyante, et, au-delà, un nouveau rideau d'arbres, c'est la forêt de Boulogne. Quelques lieues plus loin, viennent les bois de Chambord, du milieu desquels s'élancent les tours des cheminées du plus grand château de France. Les forêts et ces bois forment la limite d'un pays qui répond guère aux magnificences de l'entrée : la

Sologne, ce nom dit tout, et dit trop même, car, il faut être juste, les landes arides, les étangs, les marécages, les pauvres champs de blé noir n'apparaissent qu'à six ou sept lieues de Blois ; reste, le long de la Loire, une profonde lisière de terrains fertiles, bien bâtis, bien peuplés et d'un aspect heureux.

Au centre de cette lisière, à peu de distance de l'extrémité occidentale de la forêt de Russy, se trouve le village de Chemelles ; mieux vaudrait dire le bourg, car il se tient un marché à Chemelles ; on y compte trois cents habitants *intra-muros*, neuf cents en dehors ; il y a un notaire, un bureau de tabac, douze ou quinze marchands épiciers, merciers, drapiers ; on y voit quatre à cinq maisons de bonne apparence, à un étage et avec des persiennes vertes ; quelques familles bourgeoises, ou demi-bourgeoises, ont fixé là leur résidence ; enfin, sauf la célébrité qu'il n'a point encore acquise, Chemelles possède tout ce qui constitue un gros bourg. Après cela, qu'importe la célébrité ? bien des villes s'en passent, à plus forte raison des villages. Pourvu que les gens soient contents, qu'importe, encore une fois ?

Du nombre de ceux qui raisonnent ainsi du

moins, était, à coup sûr, un personnage qui, sous le nom de : père Fouchard, florissait à Chemelles, en 1837. Fils d'un paysan déjà riche avant la fin du siècle dernier, Jean Fouchard avait amassé dix ou douze mille livres de rentes, dont il jouissait « en bon père de famille, » c'est-à-dire en se procurant toutes les aises dont il avait idée : un bon lit, un foyer bien chaud et une table où le lard frais apparaissait trois fois par semaine. En dehors de cela il ne dépensait pas un sou.

Depuis soixante-neuf ans qu'il était au monde, aucune maladie n'avait eu prise sur sa complexion ; toujours vert, gaillard, droit, alerte, les années ne lui pesaient pas. « Ah ! dame, disait-il à ceux qui le complimentaient sur sa santé, j'ai le moral solide. » Ce mot nous avertit qu'il est indispensable de faire ici une courte digression.

Sachant à peine lire et griffonner son nom, le père Fouchard s'efforçait de couvrir son ignorance par l'emploi de termes recherchés auxquels il avait attribué un sens faux, mais pas tout-à-fait arbitraire. Son raisonnement revenait à ceci : « On oppose le moral au physique ; puisque ce dernier mot signifie ce qui paraît au dehors, moral veut dire ce qu'on ne voit pas : le physique c'est l'apparence, le moral c'est le

fond des choses, la constitution intérieure. De même on dit : parler d'un ton confidentiel ; or on ne parle ainsi que de ce qui est important, donc confidentiel et important sont synonymes. Une valeur imaginaire, c'est une valeur nulle ; d'où malade imaginaire ; ainsi un fou, un homme de rien, c'est un homme imaginaire. La certitude géométrique est absolue, prétendent les arpenteurs ; par conséquent géométrique s'entend de ce qui est certain. »

Appuyé sur ces déductions plus ou moins légitimes, le père Fouchard disait confidentiel pour important, imaginaire pour chose ou homme sans valeur, géométrique pour certain, etc. Membre de l'Académie française, il eût provoqué des réformes dans le dictionnaire ; simple habitant de Chemelles, il exerçait de l'influence sur le langage de la localité ; plusieurs de ses locutions avaient pris cours comme une monnaie de bon aloi. Disait-il de quelqu'un : c'est un homme imaginaire ? on tenait le malheureux pour condamné ; si quelque nouvelle, douteuse au premier abord, venait à se répandre dans le village, on attendait que le bonhomme l'eût confirmée en ajoutant, sous forme d'appréciation : « C'est géométrique ça ; » les gens répétaient : « C'est géométrique, le père Fouchard l'a dit, » et la nouvelle

pour les troupes destinées à opérer dans le sud.

Plusieurs tribus avaient fait près de lui des démarches pour obtenir l'aman; il avait réinstallé les Ouled-Sidi-Khalifa sur leur territoire; les Beni-Matbar, en mouvement pour rentrer, avaient envoyé trente de leurs principaux cavaliers au camp du général, où devaient également arriver des gens des Angad, qui venaient de faire leur soumission.

Depuis les précédents rapports, aucun engagement n'avait eu lieu.

Des pluies torrentielles, tombées dans les premiers jours du mois de novembre, ont retardé et rendu très-difficile la marche de nos convois, sans que cependant la santé des troupes en ait été affectée. C'est surtout à Bougzoul, à peu de distance au sud de Boghar, que l'on a rencontré les plus grandes difficultés par suite du mauvais état des routes et de l'obligation où l'on s'est trouvé d'alléger les chargements. Ces contre-temps ont retardé la marche du général Ducrot, qui comptait néanmoins se trouver le 22 à Djelfa.

En résumé, nos opérations dans le sud se poursuivent avec succès; l'amélioration déjà signalée dans l'état des esprits s'accroît de plus en plus, et la situation du Tell n'inspire désormais aucune préoccupation.

Le général Jusuf a reçu, le 11, la soumission des tribus insurgées du sud. Ces tribus ont demandé et obtenu que le général restât quelques jours au milieu d'elles pour protéger contre les hostilités de Si-Mohammed leur rentrée dans les campements habituels.

De petites fractions de ces tribus sont seules dissidentes. Le général Martineau a réuni à Ain-Madhi les contingents arabes du Djebel-Amour. Une tranquillité parfaite règne également dans tout le sud de la province de Constantine.

#### CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE de l'Écho Saumurois.

Paris, 22 novembre 1864.

Mon cher Directeur,

La Cour est à Compiègne, et les regards des salons parisiens sont fixés sur la résidence impériale, où les journées se partagent entre la chasse et la promenade, et les soirées entre les réunions intimes, les causeries et les représentations dramatiques.

L'invitation de M. Lachaud défraie toutes les conversations du barreau. On se demande comment un simple avocat, — valeur à part, — est appelé aux fêtes impériales, quand les plus hauts membres du parquet n'y sont point invités, et l'on se perd en conjectures très-hasardées. La vérité, je crois, c'est que M. Lachaud, un homme d'esprit s'il en fut, a

passait désormais pour indubitable. « Le culte, disait-il encore, je n'en fais pas usage, mais je le respecte, c'est confidentiel pour les naissances, les mariages et les enterrements; s'il n'y avait pas de curés, on serait tout de même bien embarrassé: faut des cérémonies, ça c'est d'ancienneté. »

Quoique ne faisant pas usage du culte, il allait à la messe le dimanche, « pour voir le monde » et causer sur la place au sortir de l'église. On l'entourait, on l'écoutait, il avait grand crédit à Chemelles; non qu'on l'aimât, — il n'aimait personne; — mais on le croyait prudent, avisé, heureux surtout. Le succès lui comptait comme un mérite, cela est de règle.

Heureux cependant? l'était-il autant qu'on voulait bien le supposer? Hélas! non, le père Fouchard avait, comme un autre, son point noir. Marié très-jeune, sa femme était morte en lui donnant un fils qu'on nomma Urbain. Naturellement, Urbain fut baptisé, « faut des cérémonies; » mis ensuite en nourrice, élevé dans la rue, poussé à l'école vers neuf ou dix ans, il ne fit, lui aussi « aucun usage du culte » et se dispensa notamment d'honorer son père. « Oui, n'est-ce pas, disait-il, ça fait vivre longuement de flagorner un vieux grigou? » Il demeu-

rait à Cormeray, village situé à une lieue de Chemelles et vivait séparé de sa femme, laquelle, à son tour, habitait avec son fils, Achille Fouchard, la petite ville de Coutres, également à une lieue de Chemelles, sur la route de Blois à Saint-Aignan.

Ainsi campés à distance les uns des autres, le fils et le petit-fils ne se réunissaient que lorsqu'un intérêt commun l'exigeait. Par un singulier renversement des choses, le père Fouchard tremblait devant son fils, et celui-ci, devant le sien. Tous trois aimaient l'argent, l'un pour le mettre dans son coffre, l'autre pour le lancer dans les affaires, le dernier pour le jeter dans les plaisirs. M. Fouchard de Cormeray, c'est ainsi qu'on appelait Urbain, ayant, d'un côté, engagé les quatre-vingt mille francs qu'il avait eus de sa mère, et, de l'autre, perdu l'administration des biens de sa femme, à la suite d'un procès en séparation, poursuivait son père de ses brutales demandes d'argent, et cajolait son fils qui le traitait du haut en bas.

Il était curieux de les voir ensemble. Le père Fouchard comptait, nous l'avons dit, soixante-neuf ans, Urbain Fouchard quarante-sept, Achille vingt-quatre. Aux époques de la vie où la jeunesse, l'âge mûr et la vieillesse sont dans leur plénitude respective;

beaucoup plu à l'Empereur et à l'Impératrice, auxquels il fut présenté à l'époque du procès La Pommerais, et qu'on a voulu faire politesse à un homme éminemment distingué.

La fête de l'Impératrice a été célébrée à Compiègne avec tous les caractères de l'intimité: Au dîner, le prince Napoléon a porté un toast à Son Impériale cousine, dans les termes du plus respectueux et du plus entier dévouement.

Parmi toutes les excentricités que la mode fantasque aura fait éclore, en cette bienheureuse année 1864 qui va bientôt nous quitter, la dernière, et non la moins étrange assurément, réalise un rêve de Virgile; on attendait le retour des temps énéïques pour voir des moutons rouge pourpre et jaune d'or; sans féerie aucune, et sans l'intervention d'aucun génie, nos élégantes promeneuses se donnent la satisfaction de tenir sur leurs genoux des chiens orange, vert tendre et bleu de ciel; cette métamorphose s'opère uniquement par la magie de la teinturerie moderne.

Naguère on avait des brodequins assortis à telle ou telle toilette; aujourd'hui on assortit son chien à sa robe, et on dit à sa femme de chambre: Vous me donnerez aujourd'hui ma robe gorge de pigeon et mon chien mauve. Ne sommes-nous pas là sur une pente fatale? et qui sait si ce désir d'harmonie à tout prix n'amènera pas les reines de la mode à faire teindre les cheveux de leurs domestiques, et peut-être, qui sait? ceux de leurs maris? Nous ressusciterons ainsi en l'exagérant cette coutume du moyen-âge qui consistait à porter les couleurs de sa belle.

Une autre innovation bien singulière, et qui procède d'une fantaisie tout-à-fait désordonnée, c'est ce double ruban de 1 mètre à 1 mètre 50, qui se suspend derrière les microscopiques chapeaux de femmes, et descend jusqu'au bas des jupes. Pour expliquer la raison de ces appendices ridicules, les uns disent que les porteuses semblent avoir rompu la laisse qui les retenait au logis; d'autres, plus polis, ajoutent que ces dames ne sauraient marcher à trop grandes guides.

Un nouveau journal hebdomadaire vient de paraître, sous la direction de M. Aurélien Scholl: c'est le Club, qui doit être suivi bientôt du Jockey: ces deux journaux se compléteront l'un par l'autre.

A propos de club, Paris va bientôt en posséder un qui fera parler de lui aussi bruyamment qu'il parlera pour lui-même, c'est le Club du Silence. Art. 1<sup>er</sup>. « On ne dira pas un mot; le whist sera dieu de ce séjour; les interrogations se feront par signes, les réponses par clignements d'yeux, les épanchements seront concentrés. Si l'on dort, il ne sera pas permis de ronfler, et si l'on bâille, il faudra bâiller à voix basse. Ce club fera concurrence à l'Académie et à d'autres endroits où les orateurs sont inutiles. » On ne dit pas comment se fe-

raient d'humeur, on le conçoit, ils étaient, au fond, parfaitement semblables; non par l'esprit, mais par l'âme, demeurée chez eux sans culture: or, l'âme c'est l'homme. Quelque chose de cette ressemblance se trahissait à l'extérieur. Droits, grands, vigoureux, bien faits, on prenait plaisir à les voir passer dans la rue de Chemelles, quand ils allaient de la maison du bonhomme à son verger, situé à l'autre extrémité du village. « Sont-ils ben du même sang! disaient les commères, dommage qu'ils soient si durs au pauvre monde, n'y a point de larmes dans leurs yeux. » C'était là effectivement leur trait commun. D'ailleurs il y avait entre eux des nuances fort distinctes.

Haut en couleur, un peu marqué de la petite vérole, le coin de l'œil et de la bouche ridé par un ricanement habituel, les cheveux encore épais et à peine grisonnants, l'air finaud, satisfait, sûr de toutes choses malgré son absence complète d'instruction, le père Fouchard eût posé avantageusement comme modèle de la prospérité villageoise, ordinairement sans entrailles: « Je suis arrivé, faites-en autant si vous pouvez. »

Plus maigre, plus usé peut-être que son père, Urbain Fouchard avait les tempes dégarnies, l'œil

ront les admissions, les votes sur les candidatures.

On cite, dès à présent, comme candidats aux deux fauteuils vacants à l'Académie française: MM. Jules Janin, Philarète Chasles, Autran et de Loménie; mais c'est à tort que l'on désigne comme prétendant M. Renan, qui est en ce moment en Syrie et qui, d'ailleurs, d'après les dispositions bien connues d'une majorité académique, plus théologique que littéraire, n'aurait aucune chance.

Pour les articles non signés: P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Voici le nom des présidents qui ont été réélus depuis que les États-Unis d'Amérique sont séparés de l'Angleterre:

Georges Washington, 1788, 1792;

Thomas Jefferson, 1800, 1804;

James Madison, 1808, 1812;

Andrew Jackson, 1828, 1832.

M. Lincoln est le cinquième président qui ait obtenu cet honneur.

### INTRÉPIDITÉ D'UN PETIT MOUSSE.

L'un de ces derniers jours, dit un journal de Nantes, sur les trois heures de l'après-midi, une heure environ avant la pleine mer et au plus fort de l'ouragan qui soufflait avec violence depuis le commencement du flot, une petite chaloupe qui paraissait chargée entraît sur sa misaine dans notre port. La manœuvre qu'elle faisait était très-régulière, seulement on ne comprenait pas comment elle se mettait à échouer sur le haut des vases lorsqu'il lui était si facile d'entrer dans le chenal de Kerkabelec.

Mais bientôt on aperçut une voile à la traîne le long du bord, et l'on reconnut qu'il n'y avait qu'une seule personne sur le pont, et encore que cette personne n'était qu'un enfant. Effectivement, le syndic des gens de mer et le patron de la péniche garde-pêche de Mesquer se rendirent à bord, où ils ne trouvèrent qu'un petit mousse de douze ans et demi qui leur fit le rapport suivant:

Cette chaloupe se nomme la Vipère, de Saint-Nazaire; elle est attachée au service du pilotage, elle porte le n° 5 et elle était sous les ordres du patron Touplain. Nous sommes sortis de Saint-Nazaire, le 6 du courant, par ordre du pilote major, pour aller croiser au large de Belle-Isle. Nous avons deux pilotes à bord; nous les avons embarqués sur deux trois-mâts qui allaient en Loire, et nous nous disposions à rentrer à Saint-Nazaire, lorsque le mauvais temps nous a contraints à relâcher à Belle-Isle, où nous avons passé la nuit dernière.

Ce matin, le temps s'était embelli, nous avons mis à la voile, mais la brise ne tarda

pas à recouvrer toute sa force, et la mer, qui brisait de tous côtés, déferlait sur notre pont et le couvrait entièrement. Je dis au patron Touplain que nous avions trop de toile dessus; il ne m'écouta pas, tant il était occupé à gouverner la chaloupe.

Depuis le jour où cette mémorable parole avait été prononcée, six années s'étaient écoulées, Achille, devenu libre de toute entrave, dépensait, pour son propre compte, les trois quarts du revenu de sa

pas à recouvrer toute sa force, et la mer, qui brisait de tous côtés, déferlait sur notre pont et le couvrait entièrement. Je dis au patron Touplain que nous avions trop de toile dessus; il ne m'écouta pas, tant il était occupé à gouverner la chaloupe.

Depuis le jour où cette mémorable parole avait été prononcée, six années s'étaient écoulées, Achille, devenu libre de toute entrave, dépensait, pour son propre compte, les trois quarts du revenu de sa

Je passai entre Piriac et l'île du Met, et je laissai toujours courir vers le fond de la baie, espérant rentrer à Port-Navalo: telle était du moins ma conviction. Mais bientôt j'aperçus par-dessus la côte la mâture des navires mouillés dans ce port, et je me suis sauvé. J'entrai sans accident, en laissant la balise à tribord, et je vins me mettre en plein sur ces vases, ne pouvant mouiller mon encre, dont la chaîne se trouvait engagée.

Je suis natif de Saint-Nazaire, je me nomme Alphonse Denis, je suis âgé de douze ans et demi, il y a six mois que je navigue à bord des bateaux pilotes.

Le récit d'un acte de courage aussi extraordinaire de la part d'un enfant de douze ans a vivement excité l'admiration de notre population maritime. Lorsque le syndic de la marine conduisit ce brave garçon à son domicile afin de lui faire donner tous les soins qu'exigeait sa position, Denis reçut une espèce d'ovation de la part de nos marins qui se pressaient autour de lui.

Les habitants de Kerkabelec sortaient en foule sur son passage, les hommes le félicitaient en l'encourageant à poursuivre une carrière courageusement commencée, et les femmes le faisaient voir à leurs fils en pleurant;

En revanche, Achille avait passé au collège les dix années classiques; on l'eût même poussé plus loin, si le jeune homme, entier dans ses volontés et rebelle à l'autorité paternelle, parce qu'il trouvait en sa mère un appui toujours assuré, ne se fût refusé à continuer des études: « sans objet, disait-il, puisque je dois être riche... et très-riche, » répétait-il, en essayant de tordre, avec l'index et le pouce, un rudiment de moustaches.

Depuis le jour où cette mémorable parole avait été prononcée, six années s'étaient écoulées, Achille, devenu libre de toute entrave, dépensait, pour son propre compte, les trois quarts du revenu de sa

tous nos jeunes marins le suivirent en silence jusqu'au bureau de la marine.

Afin d'encourager à l'avenir de pareilles actions, nous serions bien aise de voir l'administration de la marine accueillir favorablement une demande de récompense pour cet enfant.

La Vipère est mouillée sur notre rade, sans aucune avarie.

## Chronique Locale.

VILLE DE SAUMUR.

Recrutement. — Classe de 1864.

FORMATION DES TABLEAUX DE RECENSEMENT.

Le Maire de la ville de Saumur, député au Corps Législatif, officier de la Légion d'Honneur,

Rappelle à ses administrés que l'article 8 de la loi du 21 mars 1832 prescrit aux jeunes gens susceptibles d'être portés sur les tableaux de recensement, à leurs parents ou tuteurs, de faire la déclaration nécessaire pour l'inscription sur ces tableaux. En conséquence, les jeunes gens omis seront reportés à la classe suivante, ce qui retardera leur libération.

Les jeunes gens seront, d'après la notoriété publique, considérés comme ayant l'âge requis et tenus de suivre la chance du numéro qui leur échoira au tirage, à moins qu'ils ne produisent avant ce tirage un extrait de naissance régulier, ou, à défaut, un document authentique.

Les jeunes gens omis sur les tableaux de recensement, par suite de fraudes ou de manœuvres frauduleuses, seront déferés aux tribunaux; ils pourront être punis d'un emprisonnement d'un mois à un an, et, en cas de condamnation, ils seront, après l'expiration de la peine, inscrits en tête de la liste du tirage, où les premiers numéros leur seront attribués de droit.

Les jeunes gens qui désireraient passer la visite du conseil de révision dans un autre département que celui où ils tireront au sort, doivent en faire la demande au fonctionnaire chargé de présider aux opérations de ce tirage.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 2 novembre 1864.

Le Maire, LOUVET.

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

## Variétés.

DES PROPRIÉTÉS MÉDICINALES DU CERFEUIL.

On sait que les lapins sont très-friands de cette feuille, et que, pour leur ôter le goût du chou, il suffit de les en régaler une semaine

avant leur mort, soit à domicile, soit dans les clapiers. Mais les propriétés médicinales du cerfeuil sont beaucoup moins connues, sinon complètement ignorées du plus grand nombre. Cette plante étant si répandue, et se reproduisant avec une fécondité si remarquable, il nous a paru bon de signaler l'usage qu'on en peut faire en dehors de son utilisation culinaire.

L'usage externe du cerfeuil rend de bons services dans une foule de cas. Les fumigations de son infusion concentrée calment les douleurs des hémorroïdes externes; elle calme sous cette forme, ainsi qu'en lotion, les démangeaisons, ainsi que celles des dartres en général.

Le docteur Deval a constaté l'efficacité du cerfeuil en topique contre l'ophtalmie. Il cite, à ce sujet, le cas d'une jeune fille de dix ans, portant une ophtalmie intense de l'œil droit, avec sécrétion muqueuse, phlyctènes, garnissant le cercle scléro-kératique, photophobie et larmolement. Les évacuations sanguines n'avaient provoqué qu'un soulagement momentané. A la visite suivante, il constata qu'aux nouvelles évacuations sanguines qu'il avait prescrites, on avait substitué le traitement suivant d'une commère. Depuis la veille, trois heures de l'après-midi, jusqu'à six heures du lendemain matin, des cataplasmes de cerfeuil avaient été constamment maintenus sur les paupières de l'œil enflammé, l'herbe cuite étant placée à nu sur les parties pendant dix minutes à un quart d'heure; de plus, depuis le matin jusqu'à trois heures, l'organe avait été soumis à de nombreuses lotions avec une décoction concentrée de cerfeuil. Ce traitement si simple, continué pendant quelque temps, avait suffi pour produire une cure vraiment surprenante par sa rapidité. Depuis cette époque, plus de soixante malades furent soumis à l'usage du même agent, et toujours avec le même succès (*Journ. de méd. et de chir. pratique*, t. XVI, p. 151).

Ce prétendu remède de commère avait été employé, un siècle auparavant, par un grand oculiste, Demours (1762), et il l'a été plus récemment par un médecin distingué de Bordeaux, M. Chabrely. Florend Cunier, un oculiste belge de grand renom, avoue aussi avoir vu un curé de campagne triompher d'une photophobie scrofuleuse dont il n'avait pu avoir raison. C'est, d'ailleurs, dans le nord de la France un remède de campagne dont Cazin dit s'être servi depuis vingt-cinq ans avec un succès à peu près constant.

Le cerfeuil, pilé et appliqué en cataplasme sur les mamelles, est un bon anti-laitieux, surtout si on le mêle avec les feuilles d'aune également pilées. Cazin l'a employé avec succès sur les mamelles engorgées, même avec irritation de la peau. On l'a employé également sur les loupes commençantes. Les lotions de cerfeuil conviennent dans les érysipèles.

mère, s'endettait en outre, et faisait des billets; mais il était un des héros du quinquonce, à Blois, où il allait fréquemment; il jouait, possédait un cheval, un élégant tilbury et donnait de fins soupers en son logement de passage sur le quai. Le plus souvent possible loin de sa famille, il détestait son père, méprisait le bonhomme Jean Fouchard, et se servait de sa mère comme d'une personne utile. Extérieurement, le garçon avait bonne mine, les traits réguliers, une belle taille, l'air dégagé.

Le rire vient du cœur, et témoigne de son état habituel: Achille riait fort, froidement, sans abandon; M. Fouchard de Cormeray ne riait jamais; le bonhomme ricanait toujours: aucun n'avait de gaieté véritable.

II.

Telle était la dynastie des Fouchard, suivant l'expression du notaire de l'endroit, M. Bourdin, qui estimait plus trois bons clients à Chemelles que trois empereurs, hors du ressort.

Ainsi qu'il en est de beaucoup de grandes choses, cette dynastie, *sui generis*, avait eu de faibles commencements. Né dans une ferme, le père Fouchard ne connut, dans ses jeunes années, que l'agri-

culture, et l'agriculture très-simple assurément, qu'on pratiquait alors en Sologne. Jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, il ne songea point à grossir sa bourse d'autre façon qu'en vendant de l'orge, de l'avoine et du blé. Mais la fortune rapidement réalisée par un marchand de bois qui, vers 1802, vint s'établir à Chemelles pour surveiller l'exploitation de diverses ventes, dont il s'était rendu adjudicataire dans la forêt de Rusgy, ouvrit les yeux au laboureur Fouchard, déjà bien en fonds. A son tour, il essaya du métier, soumissionna quelques petits lots de forêt, et se mit à vendre d'abord du bois de chauffage, puis du bois de charpente, puis enfin du bois de fente, de la boissellerie et du merrain. Profitant de la situation de ses terres, qui confinaient à la forêt, il put, sans déplacement et sans frais, employer ses chevaux de labour au transport du bois; en peu de temps ses petites affaires prospérèrent. Payant comptant, vendant de même, il échappait aux emprunts et aux faillites: tout allait bien. Malheureusement, incapable de faire par lui-même les opérations de calcul nécessaires pour cuber les bois et supputer les quantités de poutres, planches ou merrain qu'ils pouvaient produire, et n'osant, pour cela, se fier à personne, les opérations importantes lui étaient inter-

Les semences du cerfeuil ont des propriétés excitantes et carminatives qui les feraient employer si les mêmes propriétés n'existaient à un plus haut degré dans d'autres semences d'ombellifères, telles que l'anis, le fenouil, etc. (*Courrier des familles*).

## Dernières Nouvelles.

Avant-hier a eu lieu à la chambre des seigneurs d'Autriche la discussion de l'adresse.

M. de Rechberg a dit que l'Autriche a un égal besoin de l'alliance de la Prusse que la Prusse de l'alliance de l'Autriche. Malheureusement, a-t-il ajouté, cette opinion ne prévalait pas assez autrefois. De là la campagne de 1859 et pour la Prusse la perte de sa position de grande puissance et la perte de Neuchâtel. Les États moyens cherchent protection auprès de l'Autriche. Tout gouvernement autrichien doit maintenir l'alliance avec les États moyens. M. de Rechberg montre la nécessité, pour les grandes puissances allemandes et pour les autres États de la Confédération, de marcher d'accord.

La chambre des seigneurs a voté l'adresse.

La Gazette officielle de Venise annonce la soumission d'une partie des bandes du Frioul.

La Gazette officielle du royaume d'Italie continue à publier la liste des nombreuses municipalités qui ont offert d'avancer l'impôt foncier pour 1865.

Pour les dernières nouvelles: P. GODET.

ETAT-CIVIL du 16 au 31 octobre 1864.

NAISSANCES. — 19, Eugène-Louis Janezewski, rue Daillier; — 21, Alexis Bougreau, hameau du Petit-Puy; — 22, Augustine-Francine Hobbe, rue de la Visitation; — Eugénie Augustin, rue de Fenet; — 24, Auguste-Pierre Brelaud, rue Haute-St-Pierre; — 26, Emile-Etienne Périgault, rue Visitation; — 27, René-Lucien Chanlouineau, place St-Pierre; — 29, Eugénie-Charlotte Bouvet, rue Royale; — 31, Edmond-Ernest-Georges Guillemet, rue de la Tonnelle; — Charles-Prosper Regnard, rue d'Orléans.

MARIAGES. — 24, Camille Ragain, propriétaire, et Elisabeth Nevouet, sans profession, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 19, Etienne Meslif, terrassier, 74 ans, célibataire, rue du Pressoir-St-Antoine; — Marie-Charlotte Métayer-Chauvelière, sans profession, 77 ans, veuve de Antoine-René Delalande, petite rue St-Nicolas; — 20, Charlotte Garnier, sans profession, 75 ans, veuve de Pierre-Louis Petiteau, rue des Capucins; — Anne Rebeilliau, sans profession, 71 ans, veuve de Jean-David, rue de la Fidélité; — 21, Jean Daviau, journalier, 75 ans, à l'Hô-

pital; — 22, Pierre-Alexandre Leveau, 6 semaines, rue Duplessy-Mornay; — 23, Barbe Zaris, sans profession, 48 ans, épouse Adolphe Guillemé, rue St-Jean; — 24, Rosalie-Eudoxie Liot, marchande de modes, 44 ans, épouse Jacques-Firmin Hucher, rue St-Jean; — Jeanne Marchand, marchande grainetière, 75 ans, veuve Michel Leboulho, rue St-Nicolas; — Euphrasie-Françoise Deloche, ouvrière, 29 ans, épouse Toussaint St-Bénigne, rue St-Nicolas; — Clémence Schaefer, 22 mois, rue Porte-du-Bourg; — 25, Marie Dutheil, 10 ans, rue de Fenet; — 28, Henri Schaefer, 8 mois, Grand'Rue; — Sophie Rebeilleau, rentière, 58 ans, célibataire, rue St-Jean; — 29, Hermance-Berthe-Ernestine Moine, 4 ans, rue St-Nicolas; — 31, Pierre Fichon, 19 mois, rue St-Jean.

## BULLETIN FINANCIER.

La semaine s'est encore écoulée en de continuelles alternatives de hausse et de baisse dont les étroites limites indiquent combien la spéculation est embarrassée et inhabile à prendre un parti. Cependant le marché s'éloigne peu à peu des idées de baisse, et s'habitue à considérer le retour de la hausse comme une chose probable, grâce à la situation politique qui est excellente, et à la situation financière qui s'améliore de jour en jour.

Le comptant soutient et fait progresser les cours; le 5 0/0 est ferme à 65 fr., le Crédit mobilier à 900, et l'Emprunt italien à 65-65. Les établissements de crédit sont très-fermes, et les chemins de fer à peu près stationnaires.

Le monde financier accueille avec une sympathie qui lui promet un succès assuré, la grande entreprise que M. Mirès fonde en ce moment sous le titre de Banque des États. Le célèbre financier ne pouvait faire une rentrée plus opportune dans les affaires, et nous constatons avec plaisir que son manifeste est empreint des plus hautes idées de conciliation.

L'appel qu'il fait aux capitaux sera entendu certainement, car les emprunts d'Etat auxquels se voue spécialement la nouvelle Banque sont le placement le plus avantageux à la fois et le plus sûr. Le capital de la Banque des États est de 100 millions, divisé en 200,000 actions de 500 fr., dont le quart seulement sera versé en souscrivant et servira de capital de garantie aux opérations de la Société. Le public, qui a témoigné à M. Mirès tant de sympathies pendant le cours de ses luttes judiciaires, saura aujourd'hui lui témoigner sa confiance.

Puisque nous sommes sur le chapitre des emprunts d'Etat, nous signalerons encore la souscription ouverte par des opérations d'arbitrages chez MM. L. Montier et Cie (47, rue Richer) qui, à la demande de leur nombreuse clientèle, ont réduit à 100 fr. le minimum des versements.

Les fonds ne sont engagés que pour six mois dans ces opérations, qui en sont à leur 7<sup>e</sup> série, et qui ont donné jusqu'à présent un produit moyen de 46 0/0 par an. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

roula de travers: un procès avec sa femme, un procès avec son associé, le mirent, au bout de quelques années, hors d'état de continuer les affaires. Lui aussi espérait en son fils; mais, bon chien chasse de race, Achille rendit à son père le traitement que celui-ci avait fait subir au sien, et avec usure: « Me faire bûcheron! répondit-il, plus souvent! » On revint à la charge; il siffla; se moqua: « l'argent de sa mère était bien fait pour être enterré dans un chantier de bois! »

(La suite au prochain numéro).

Mais bientôt survinrent des querelles entre le père et le fils; ce dernier, simplement héritier de sa mère, ne pouvait fournir qu'un tiers des capitaux et prétendait néanmoins toucher la moitié des bénéfices, attendu la supériorité de ses connaissances; hardi d'ailleurs en affaires, aventureux même, la timidité et les hésitations de son père l'irritaient. Il quitta Chemelles, prit un associé étranger, se maria pour accroître ses moyens commerciaux, et, suivant son expression, « laissa le vieux compter sur ses doigts et rouler sa bosse tout seul. » Si bosse il y a, la sienne

Samedi a eu lieu, à l'Institut, la séance annuelle de l'Académie des Beaux-Arts; M. Beulé y a prononcé un éloge de Flandrin très-remarquable. Vous savez que le gouvernement a autorisé l'érection, dans l'église Saint-Germain-des-Prés, d'un monument à la mémoire d'Hippolyte Flandrin, le peintre célèbre dont la main savante décorait naguère les parois de la vieille église carlovingienne. C'était une pieuse coutume au temps de la Renaissance que d'ensevelir l'ouvrier au sein même de l'œuvre qu'il avait édifiée.

**ANNONCES LEGALES.**

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Études de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué-licencié à Saumur, rue Cendrière, n° 8, et de M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault.

**VENTE**

AUX ENCHÈRES PUBLIQUES,

**D'UNE MAISON**

Située à Fontevault, dépendant de la succession bénéficiaire de M<sup>me</sup> Sophie Cesleau, décédée, épouse de M. Hugues Martinet, serrurier à Fontevault.

L'adjudication aura lieu en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> Rouleau, notaire à Fontevault, le dimanche 18 décembre 1864, à midi.

En exécution d'un jugement rendu sur requête par le tribunal civil de Saumur, le 17 novembre 1864, enregistré,

Et à la requête de : 1° M. Abel Martinet fils, serrurier, demeurant à Fontevault;

2° M<sup>me</sup> Élisabeth Martinet, épouse majeure de M. Édouard Prudhommeau, chef de station du chemin de fer de Paris à Orléans, demeurant avec lui à Chantenay, et de celui-ci pour l'assister et autoriser;

Agissant au nom et comme héritiers, mais sous bénéfice d'inventaire seulement, de M<sup>me</sup> Sophie Cesleau, leur mère, décédée à Fontevault, épouse de M. Hugues Martinet, serrurier à Fontevault.

M. Martinet et M<sup>me</sup> Prudhommeau ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> Beaurepaire, avoué, demeurant à Saumur, rue Cendrière, n° 8.

**DÉSIGNATION.**

Une maison et dépendances, située à Fontevault, rue de Torché; le tout formant un ensemble d'une contenance de 5 ares 89 centiares, joignant au levant le jardin de M<sup>me</sup> Pavier et M. Hubault, au midi Giraud, au couchant la rue de Torché, et au nord Gaspard.

Il existe sur la cour, derrière la maison, un vaste atelier.

Mise à prix fixée par le jugement..... 2 800 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1° A M<sup>e</sup> ROULLEAU, notaire à Fontevault, dépositaire du cahier des charges;

2° A M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué poursuivant la vente. (510)

Étude de M<sup>e</sup> HENRI LAPORTE, huissier à Saumur.

**VENTE MOBILIÈRE**

PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

Le dimanche vingt-sept novembre 1864, à midi, il sera, par le ministère de M<sup>e</sup> Laporte, au domicile du sieur Hugues Martinet, serrurier à Fontevault, procédé à la vente de meubles, effets mobiliers et marchandises consistant notamment en :

Chaises, fauteuil, tableaux, glaces, tables, armoire, commode, fils de fer et de cuivre, clous, serrures, sonnettes, scies, fers à repasser, crémones, charnières, vis de pressoir et vis ordinaires et différents objets de serrurerie. Marteaux, deux balanciers complets, une poinçonneuse, etc., etc.

La vente aura lieu au comptant, plus 5 p. 0/0. (511)

Étude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**OU A LOUER** MAISON, rue du Temple n° 12.

Études de M<sup>e</sup> BIGOT, notaire à Parçay, et de M<sup>e</sup> DENIEAU, notaire à Allonnes.

**A VENDRE OU A ÉCHANGER LE MOULIN A EAU DES MOUSSEUX,**

Situé commune de Breil, canton de Noyant, sur la rivière du Latan, avec quatorze hectares soixante-douze ares cinq centiares de pré, terres et sapinières.

S'adresser, pour tous renseignements, aux dits notaires. (512)

Étude de M<sup>e</sup> CHAMPNEUF, notaire à Champigny-sur-Veude (Indre-et-Loire).

**A VENDRE**

PAR ADJUDICATION,

En totalité ou par lots,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> CHAMPNEUF, notaire à Champigny-sur-Veude,

Le dimanche 4 décembre 1864, à midi,

**9,860 PIEDS D'ARBRES,**

Parmi lesquels 8,500 pieds de chênes-futaies, de belle grosseur et de l'âge de 60 à 80 ans, et 1,360 très-beaux peupliers;

Et la coupe de 10 hectares de bois-taillis, de l'âge de 18 ans; Le tout dépendant de la terre de Champigny-sur-Veude.

Exploitation et transport très-faciles.

S'adresser, pour visiter les bois, au garde du château, et, pour tous renseignements, audit M<sup>e</sup> CHAMPNEUF, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges. (485)

**A CÉDER**

Un établissement de LOUAGE DE CHEVAUX ET DE VOITURES.

S'adresser à M. GIRAUD, rue d'Orléans, Saumur. (478)

**ON DEMANDE A EMPRUNTER**

**4,600 Francs**

1° Hypothèque — Bonnes garanties.

S'adresser au bureau du journal.

M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, demande UN CLERC. (890)

**NOUVELLE SOUSCRIPTION**

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

**DICTIONNAIRE**

DE LA

**CONVERSATION ET DE LA LECTURE**

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS, PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES, Sous la direction de M. W. DUCKETT.

**SECONDE ÉDITION**

Seize volumes, grand in-8°, format dit *Panthéon littéraire*, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet : 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

**PRIME D'ENCOURAGEMENT.**

Tout souscripteur au *Dictionnaire de la Conversation*, avant le 31 décembre 1864, recevra **GRATIS** le *Dictionnaire de l'Académie*, 2 vol. grand in-4°, dont le prix est de 36 francs.

**AVIS**

UNE ANCIENNE COMPAGNIE anonyme D'ASSURANCES à primes fixes CONTRE L'INCENDIE, dont le siège est à Paris, demande un directeur pour la représenter dans l'arrondissement de Saumur : — remises énormes; appointements proportionnels.

Pour tous renseignements, s'adresser par lettre à M. l'inspecteur d'assurances, hôtel Budan. (514)

MM. V<sup>e</sup> SONNET-QUANTIN, CROUÉ-SONNET et C<sup>e</sup>, négociants à Tours, demandent UN VOYAGEUR pour la tournée des bords de la Loire. (515)

**AVIS.**

UN JEUNE HOMME de 24 ans, désirerait un emploi, soit dans le commerce, service administratif ou bureaux.

Il sort d'une administration et peut offrir de très-bons renseignements. Les appointements seraient réglés d'après appréciation de capacités.

S'adresser au bureau du journal.

UNE PERSONNE d'origine anglaise, ayant l'habitude de l'enseignement, désire donner des LEÇONS D'ANGLAIS.

S'adresser au bureau du journal.

**AU GAGNE-PETIT.**

**A LA PETITE MARIE-LOUISE DE SAUMUR,**

Rue Saint-Nicolas, n° 6.

M. GABRIEL GILLET, premier ouvrier horloger de Napoléon-Saint-Leu III, ancien ouvrier de M<sup>e</sup> Mathieu DILGER, LANGE, et plusieurs autres horlogers de Saumur.

A l'honneur de prévenir le public qu'il travaille pour son compte à des prix très-modérés,

**SAVOIR :**

Rabillage ou nettoyage des montres cylindre, or et argent, à 2 fr. 50 et 2 fr.

Montres ordinaires, à. . . . . 1 50

Grands ressorts . . . . . 2 »

Repassage des montres cylindre. . . . . 3 »

Et pendules de cheminées. 3 »

Le tout avec garantie de deux ans.

**LIBRAIRIE DE DUTERTRE,**

236, rue Saint-Jacques, à Paris,

ÉDITEUR DE LA FRANCE MARITIME, PAR GRÉHAN; DU TRAITÉ THÉORIQUE ET PRATIQUE D'HORLOGERIE, DE MOINET; DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, DE LÉGER NOEL, ETC.

Mise en vente de la 12<sup>e</sup> édition de

**LA TENUE DES LIVRES**

EN PARTIE SIMPLE ET EN PARTIE DOUBLE,

Mise à la portée de toutes les intelligences pour être apprise SANS MAÎTRE.

Comptabilité des Commerçants, Banquiers, Industriels, Propriétaires, Entrepreneurs, Agents de Change, Courtiers, Agriculteurs, des Sociétés en commandite et par actions, etc.; suivie du Calcul des intérêts et des Comptes-courants, des Comptes en participation; du Change sur toutes les places; du Détail des opérations de Bourse, de Banque et d'Escompte; d'un PRÉCIS de LÉGISLATION COMMERCIALE; du Formulaire de tous les Actes commerciaux depuis la facture jusqu'à l'acte constitutif des Sociétés anonymes. Ouvrage offrant un Cours complet de Contentieux commercial, adopté par le Tribunal de Commerce de la Seine et par l'École du Commerce et des Arts de Paris;

Par Louis DEPLANQUE, expert près les Cours et Tribunaux, Professeur de Comptabilité générale.

Un fort volume in-8° de 824 pages. Prix : 7 fr. 50 c. pour Paris;

Pour la Province, franco, 8 fr. 50 c.

Se trouve à Paris, chez l'Éditeur, à Saumur, au bureau de l'*Echo Saumurois*.

**LE ROMAN**

UN AN : JOURNAL LITTÉRAIRE UN AN :

Paris, 3 fr. ILLUSTRE DE BELLES GRAVURES SUR BOIS Départ. 4 fr.

Un numéro tous les mercredis. — 8 pages grand in-4°.

Ce recueil est arrivé à la cinquième année de sa publication; il compte plus de dix mille abonnés. Ses collaborateurs actuels sont : MM. Gustave Aimard, Elie Berthet, Eugène Berthoud, Louis Desnoyers, Paul Féval, Emmanuel Gonzales, Léon Gozlan, Louis Ulbach, de La Landelle, Louis Lurine, Michel Masson, Adrien Paul, Ponson du Terrail, Charles Vincent, Pierre Zaccore, etc., etc.; et cette liste, déjà si riche, s'augmente tous les jours de quelques nouveaux noms.

Les principaux ouvrages déjà publiés sont : les *Mémoires d'un Ange* et les *Proscrits de Sicile*, par Gonzales; *Ne touchez pas à la Reine*, par Michel Masson; les *Orphelins de la Saint-Barthélemy*, par Ponson du Terrail; *un Baiser mortel*, par Eugène Berthoud; *la Ferme de l'Oseraie* et les *Oiseaux Sacrés*, par Elie Berthet; *l'Homme aux cinq Louis d'or*, par Louis Ulbach; le *Vicomte de Béziers* et le *Comte de Toulouse*, par Frédéric Soulié; le *Mendiant noir*, par Paul Féval; les *Nuits du Père-Lachaise*, par Léon Gozlan; *Esclave et bon Seigneur*, par Adrien Paul; *l'Assassinat de la rue Maubuée*, par Pierre Zaccore, etc., etc.

Quatre volumes sont en vente. — Prix de chaque volume : 3 fr. — Par la poste : 4 fr.

Bureaux : à Paris, 5, rue du Pont-de-Lodi.

Envoyer un mandat sur la poste à l'ordre du directeur du ROMAN.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 22 NOVEMBRE.			BOURSE DU 23 NOVEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	65 15	» 15	» »	65 10	» »	» 05
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	92 »	» »	» 25	92 25	» 25	» »
Obligations du Trésor. . . . .	438 75	» »	» »	438 75	» »	» »
Banque de France. . . . .	3495 »	» »	» 5	3485 »	» »	» 10
Crédit Foncier (estamp.). . . . .	1195 »	12 50	» »	1200 »	5 »	» »
Crédit Foncier colonial. . . . .	580 »	» »	» »	585 »	5 »	» »
Crédit Agricole. . . . .	690 »	3 75	» »	700 »	10 »	» »
Crédit industriel. . . . .	700 »	» »	» 5	710 »	15 »	» »
Crédit Mobilier. . . . .	905 »	5 »	» »	893 75	» »	» 11 25
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	905 »	2 50	» »	907 50	2 50	» »
Orléans (estampillé). . . . .	840 »	» »	» »	842 50	2 50	» »
Orléans, nouveau. . . . .	770 »	2 50	» »	771 25	1 25	» »
Nord (actions anciennes). . . . .	986 25	3 75	» »	985 »	» »	» 1 25
Est. . . . .	480 »	» »	» »	476 25	» »	» 3 75
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	881 25	» »	» »	883 75	2 50	» »
Lyon nouveau. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Midi. . . . .	585 »	3 75	» »	583 75	» »	» 1 25
Ouest. . . . .	500 »	» »	» 6 25	503 75	3 75	» »
C <sup>e</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1640 »	25 »	» »	1630 »	» »	» 10 »
Canal de Suez. . . . .	440 »	10 »	» »	435 »	» »	» 5 »
Transatlantiques. . . . .	515 »	» »	» 1 25	515 »	» »	» »
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	65 40	» 20	» »	65 25	» »	» 15 »
Autrichiens. . . . .	445 »	» »	» »	447 50	2 50	» »
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	508 75	1 25	» »	507 50	» »	» 1 25
Victor-Emmanuel. . . . .	312 50	3 75	» »	312 50	» »	» »
Russes. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »
Romains. . . . .	263 75	» 1 25	» »	265 »	1 25	» »
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	560 »	2 50	» »	557 50	» »	» 2 50
Saragosse. . . . .	425 »	2 50	» »	425 »	» »	» »
Séville-Xérès-Séville. . . . .	275 »	» »	» »	277 50	2 50	» »
Portugais. . . . .	» »	» »	» »	» »	» »	» »

OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.

Nord. . . . .	306 25	» »	» »	306 25	» »	» »
Orléans. . . . .	292 50	» »	» »	293 75	» »	» »
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	292 50	» »	» »	292 50	» »	» »
Ouest. . . . .	286 25	» »	» »	286 25	» »	» »
Midi. . . . .	290 »	» »	» »	288 75	» »	» »
Est. . . . .	290 »	» »	» »	290 »	» »	» »

Saumur, P. GODET, imprimeur.